

## Bibliographie Lyonnaise.

---

RAPPORT SUR LE RÉGLEMENT GÉNÉRAL DES PRISONS DE LYON, par  
M. L. BONNARDET ; Lyon, imp. de L. Boitel.—1838.

C'est quelque chose de bien remarquable que la manière dont la société procède à ses améliorations. Dans tous les temps et surtout dans notre siècle, l'homme, forcé d'obéir à un instinct invincible de charité, a créé, tantôt par l'inspiration du christianisme, tantôt sous la puissance des idées philosophiques, un nombre immense d'institutions destinées à soulager les douleurs ou à corriger les vices de l'humanité. La pitié ingénieuse apparaît, et sous toutes les formes et avec une infatigable activité, presque partout où il y a une plaie à penser, une larme à sécher. Pourquoi donc tant de nobles et touchants dévouements restent-ils inutiles, pourquoi les misères humaines, en dépit même de ses efforts, semblent-elles s'accroître et se multiplier ? C'est que la société n'a songé à corriger la perversité que lorsqu'elle s'est sentie blessée ; à soulager les douleurs, que lorsque le cri de détresse est arrivé jusqu'à elle. Le secours n'est venu qu'après la chute, le remède qu'après